



Freins et leviers d'action à la production de lentille et de pois chiche sur les fermes AB ?

Etude dans la Vallée de la Drôme-Diois et de la Plaine de Valence

Restitution des résultats – Oriane Haelewyn
Saison 2020



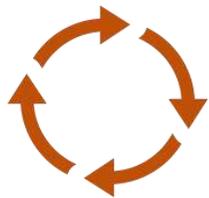
• **Agribiodrôme** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

La démarche du projet Légumes secs

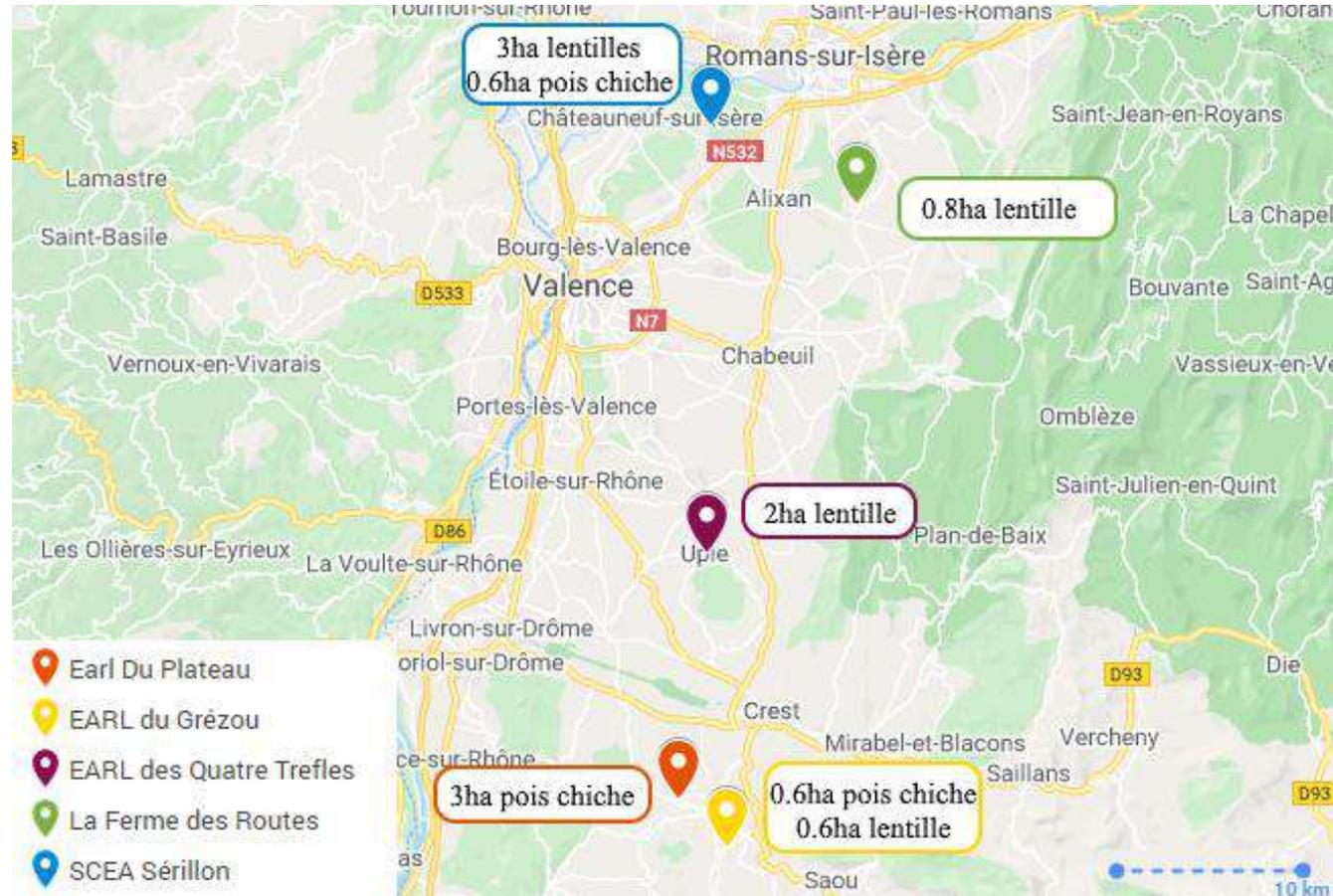


Quels objectifs autour de l'intégration de légumes secs dans votre assolement ?

- Casser la **rotation** de céréales d'hiver
- Cultiver une **légumineuse** qui ne nécessite **pas d'irrigation**
- **Diversifier l'offre de denrées alimentaires** en vente via des circuits courts
- **Curiosité** intellectuelle pour cette culture



Suivi de parcelles, quels itinéraires techniques ?





Suivi de parcelles – Lentille



● **Agribiodrôme** ●
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Semis

Variété : Anicia

Au semoir à blé entre le 4 et le 17 mars

Profondeur : 2 à 3 cm

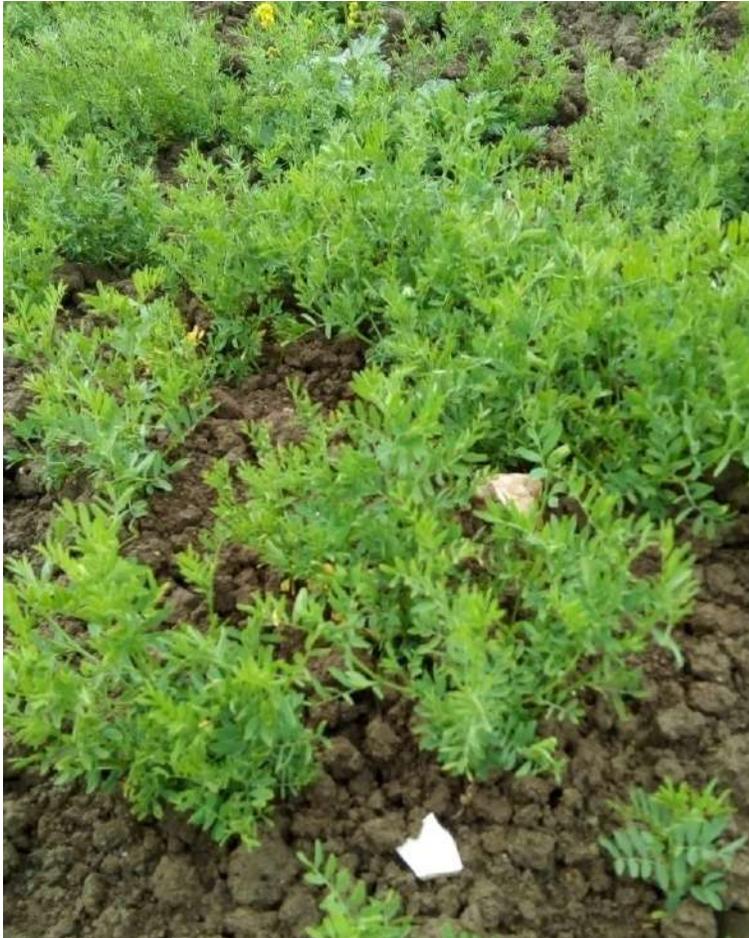
Dose de semis : entre 85 et 137kg/ha.

Parcelles roulées avant et après le semis de la culture

La préparation du lit de semence et le semis semblent être des facteurs cruciaux de réussite de la culture.

Densité de semis (grains/m ²)	PMG en g		
	28	30	32
Semis précoce : 270	75 kg/ha	81 kg/ha	86 kg/ha
Semis tardif : 300	84 kg/ha	90 kg/ha	96 kg/ha
Semis en altitude : 320	90 kg/ha	96 kg/ha	102 kg/ha

Fertilisation et irrigation



Aucun apport d'azote n'est nécessaire

Le manque d'eau diminue les rendements, particulièrement en lentille.

En cas de sécheresse prolongée, il peut être nécessaire d'arroser la lentille.

L'excès d'eau sur la culture de lentille favorise la concurrence.

Lutte contre les adventices

- Déchaumages et/ou labour
- Faux-semis  Conditions pédoclimatiques défavorables
- Passages de herse-étrille (généralement 2) dont un à l'aveugle

 Pertes en nombre de pieds/m²

- Semis d'une plante compagne en association



2 parcelles semées avec de l'avoine à des densités de **1,6** et 35kg/ha

1 parcelle semée avec de la **caméline** à 5kg/ha → **bel effet tuteur**



Maladies et ravageurs



Aphanomyces euteiches



Fusariose

Au champ, aucune maladie ni ravageur présents de manière significativement préjudiciable sur les parcelles suivies cette année.



Délais de retour de la culture des légumes secs sur une même parcelle

Récolte et rendements



Humidité : 16%

6 à 19 qtx/ha

Bilan mitigé

Des parcelles où la culture n'est pas suffisamment sèche (adventices), trop basse/couchée ou envahie.

A Upie/La Baume Cornillane → récolte le 9/07
7.5qtx/ha

A Besayes → récolte le 16/07
5 qtx/ha de lentille
1 quintal de caméline



Suivi de parcelles – Pois chiche



● **Agribiodrôme** ●
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Semis

Semoir à blé, dates très variables (15/02, 17/03, 17/04)

Roulage sur toutes les parcelles suivies

Inter-rangs entre 12,5 et 17cm

Forte densité à privilégier : 50grains/m²



Le binage semble être une technique efficace dans la stratégie de lutte contre les adventices



Semis au semoir mono-graine avec des densités inter-graines de 3-4cm et inter-rangs de 40cm

(disponibilité matériel ? Ou un rang sur 2 en semoir à céréales)

Fertilisation et irrigation



Aucun apport d'azote n'est nécessaire

Le manque d'eau diminue les rendements..
moins qu'en lentille.

Pour le pois chiche, en cas de semis tardif,
l'irrigation peut être nécessaire pour assurer
la levée (apport peu valorisé).

Maladies et ravageurs



Fusariose



Ascochytose



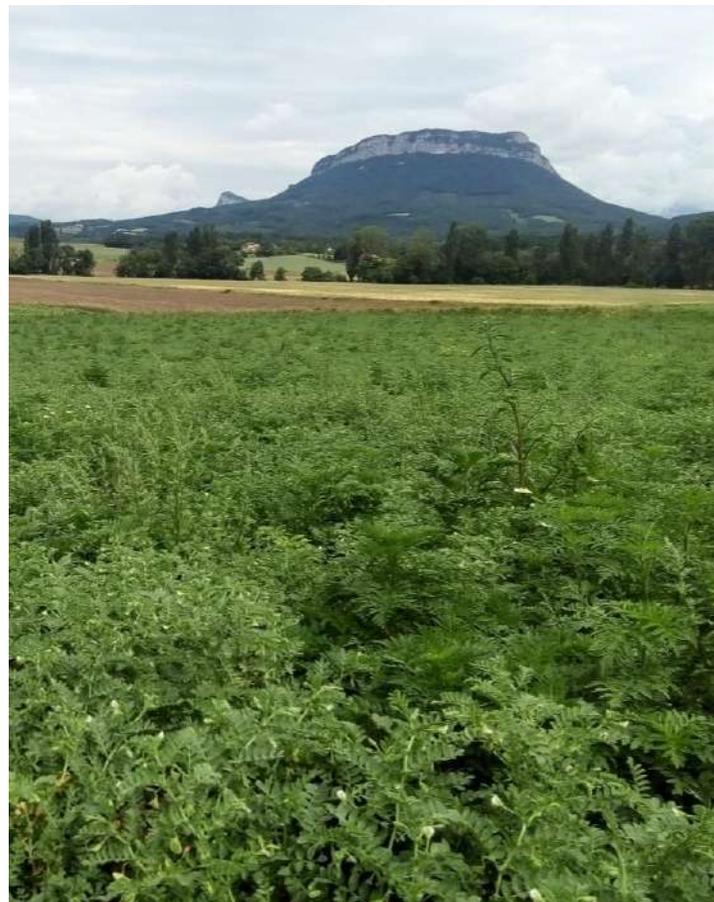
Mineuse

Au champ, aucune maladie ni ravageur présents de manière significativement préjudiciable sur les parcelles suivies cette année.



Délais de retour de la culture des légumes secs sur une même parcelle

Récolte et rendements



Humidité : 16-18%

5 à 15 qtx/ha

A La Répara Auriplés → récolte le 8 août
5qtx/ha

A Autichamp → récolte le 12 août, 4.5qtx/ha

Bilan mitigé... mais **une culture d'avenir !**



Meilleure gestion des adventices, résistance au sec, tri



Post-récolte en lentille et pois chiche



● **Agribiodrôme** ●
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme

Gestion de la bruche



3 conditions sont nécessaires à la bruche :

- présence de fleur
- présence de gousses (lieu de ponte)
- 2 jours consécutifs avec des températures \geq à 20°C

Moyen de lutte :

- **Congélation** de la récolte pendant **25 jours à -20°C**



Mise sous-vide par lot de 200L ou dans des big bags

Tri de la récolte



Nettoyeur-séparateur



Trieur alvéolaire



Table densimétrique



Toboggan



Trieur optique

Plusieurs passages nécessaires pour obtenir une bonne qualité de tri.

Pour la lentille, souvent un dernier tri manuel.

L'étape du tri est plus facile en pois chiche qu'en lentille.

Souvent un préalable pour démarrer la culture de légumes secs à la ferme.

Prestataire externe → généralement un voisin équipé



Mise en commun d'une chaîne de tri complète ?

💡 Mise en commun d'une chaîne de tri complète ? Exemple du GIE Ferme de Chassagne (Charente)



*« Actuellement, le GIE ne parvient pas à satisfaire toute la demande, notamment en ce qui concerne les légumes secs : **nous pourrions certainement écouler 2 à 3 fois les quantités actuelles**, les lentilles bio françaises sont très recherchées. Le bon fonctionnement de notre GIE, soit **14 associés**, nécessite une volonté de chacun de bien s'entendre, et la construction concertée d'un projet commun. Ainsi, nous sommes tous égaux et solidaires, et la prise de décision se fait à l'unanimité. Parmi les valeurs du GIE figure en premier lieu la priorisation d'une **rémunération descente des producteurs**. », François Peloquin*

300 clients, principalement dans le grand Sud-Ouest

Les légumes secs représentent 50 % du chiffre d'affaires global du GIE.

Vente au réseau Biocoop, vente directe, groupement de consommateurs, épiceries, restauration scolaire locale,

Débouchés

Valorisation économiquement satisfaisante possible → repose sur le paysan qui gère la commercialisation en vente directe.

D'autres débouchés à développer → **Restauration collective ?**

Conditionnement de 1kg, 0.5kg et 5kg

Demande pour du vrac mais rentabilité moindre

5-6€/kg pour la lentille et 6-7€/kg pour le pois chiche

Des denrées qui ont encore peu la cote.. →  **Création d'une filière qualité**





Création d'une filière qualité?

Exemple de l'IGP Petit Epeautre de Haute Provence (Baronnies)

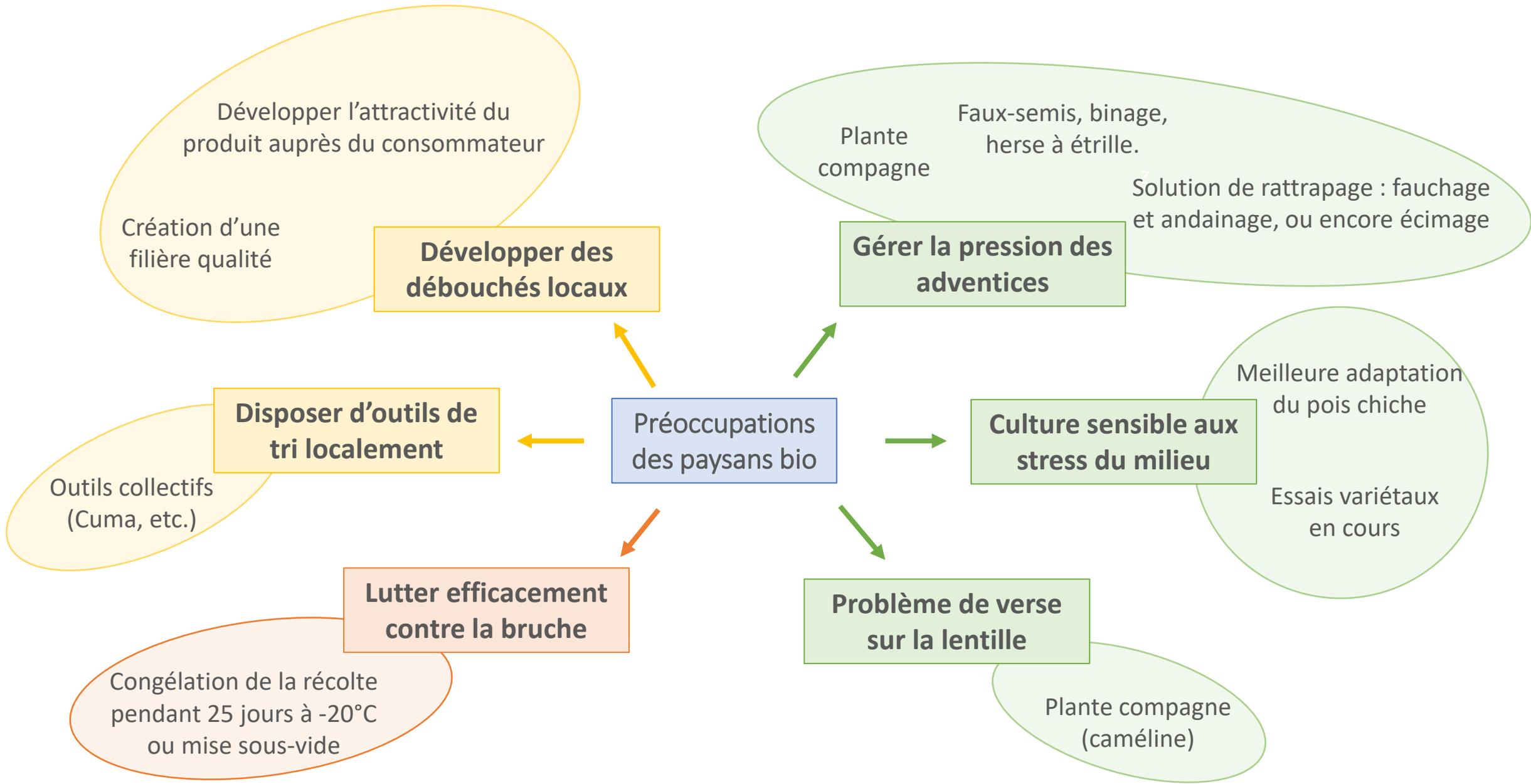


« En Haute Provence, il existe une **céréale d'exception** : le petit épeautre de Haute Provence. Dans un environnement naturellement protégé et ensoleillé de moyenne montagne, les producteurs apportent le plus grand soin à sa production. La **qualité du terroir et le savoir faire des producteurs** vous assurent la consommation d'une céréale de qualité exceptionnelle avec une **haute valeur nutritionnelle**. Le petit épeautre de Haute Provence, le caviar des céréales. »

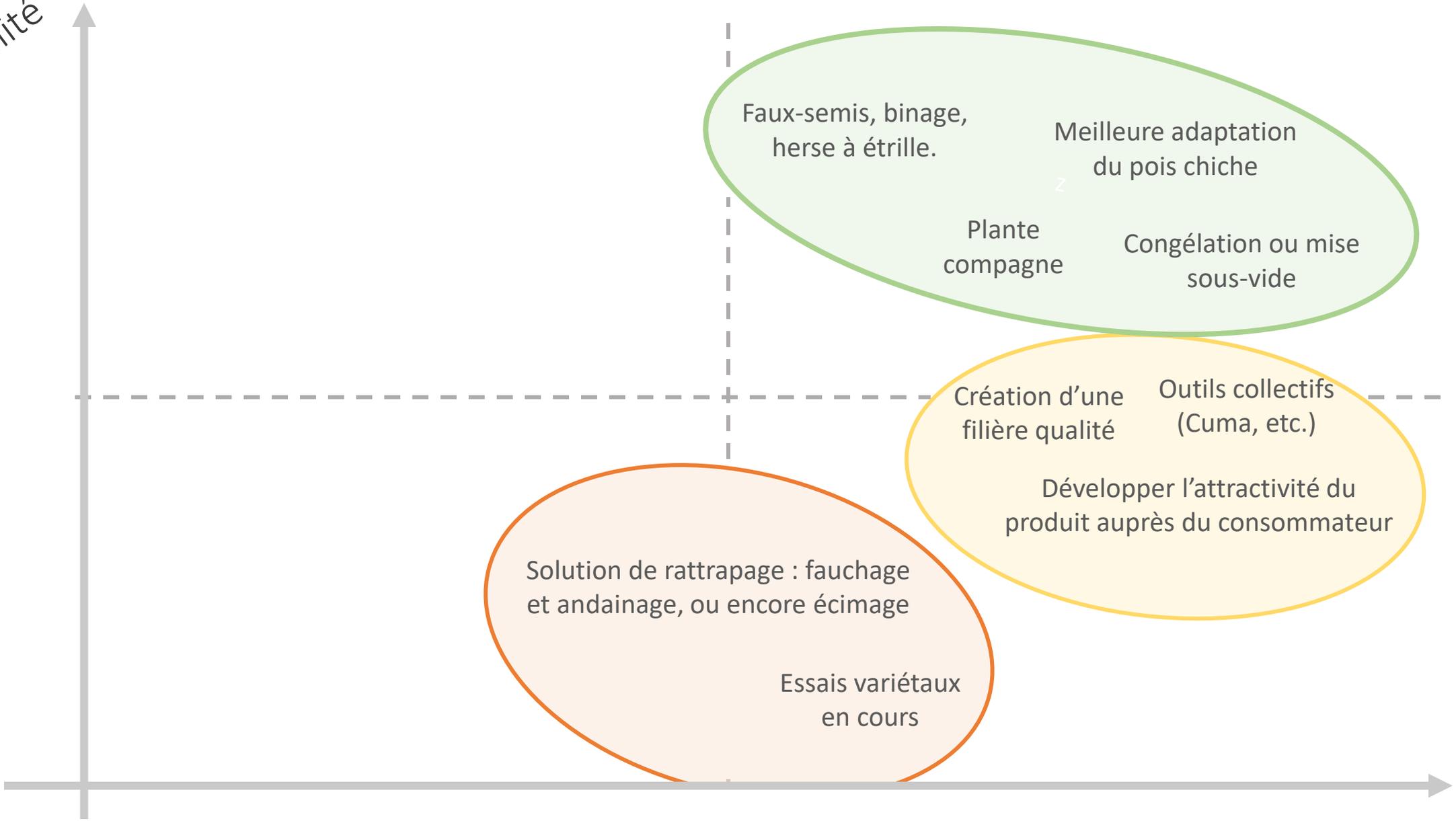
Créée en 2010, l'association **promeut** le petit épeautre de Haute Provence. Elle regroupe tous les producteurs de syndicat, et mène des **actions collectives** (achats d'emballages, de matériel en commun, organisation de foire et salons...)

Soutien des départements de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, du Vaucluse et des Hautes-Alpes.

Maintien de la **qualité, développement de la production, accompagnement technique** des opérateurs et travail sur le cahier des charges grâce au soutien de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de l'UE.



Faisabilité



Efficacité



Merci pour votre écoute !

Temps d'échange



● **Agribiodrôme** ●
Les Agriculteurs **BIO** de la Drôme